



**Groupement des Acteurs  
et Professionnels de Santé**

# RAPPORT ANNUEL

**2022**



# SYNTHÈSE

Les années passent et le **Groupement des Acteurs et Professionnels de Santé (GAPS)** continue son chemin.

Le service santé s'améliore en Pays de Fayence grâce au travail collectif. Le bureau du GAPS tient à remercier toutes les personnes qui ont pu participer aux actions menées durant l'année 2022 :

- Labellisation de la **Maison Sport Santé du pays de Fayence**
- Formation des professionnels de santé à **l'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP)**
- Installation d'une **infirmière de santé publique (Asalée)**
- Déploiement de **l'expérimentation OBEPEDIA** (prise en charge des enfants en situation d'obésité)
- Réorganisation de la **Permanence Des Soins Ambulatoires PDSA** (gardes des médecins la nuit)
- Participation au projet de **Maison de Santé de Fayence**
- Création de la **Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA)** du Pays de Fayence
- Déploiement du cycle de conférences « **A la santé du Pays de Fayence** »

# DEFINITIONS

## LA SANTE

La **santé** est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. (OMS)

## LA SANTE PUBLIQUE

La santé publique est l'ensemble des efforts collectifs entrepris pour protéger ou améliorer l'état de santé d'une population. (OMS)

## LE RESEAU DE SANTE

Les **réseaux de santé** ont pour objet de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Le GAPS se définit comme un réseau de santé.



*Nous sommes tous  
acteurs de santé*



# FOCUS 2022

## LA MAISON SPORT SANTE

La Communauté de Communes et le GAPS ont souhaité répondre à l'appel à projet lancé en 2021 par le Ministère des Sports et le Ministère de la Santé concernant la création d'une Maison Sport Santé. Cette candidature a été couronnée de succès car, le 7 janvier 2022, notre territoire a obtenu la labellisation autorisant la **Maison Sport Santé du Pays de Fayence**.



LABELLISATION

Le Pays de Fayence ayant été structuré en amont de cette labellisation par la formation des acteurs (du sport et de la santé) à une prise en charge sécurisée de l'activité physique adaptée, la Maison Sport Santé permettra d'aller plus loin dans la démarche en accompagnant les bénéficiaires dans une pratique adaptée que nous souhaitons voir pérennisée dans les associations sportives du Pays de Fayence.

## EDUCATION THERAPEUTIQUE

Les pathologies chroniques touchent une part de plus en plus importante de la population. De nos jours le pourcentage de décès liés à ces pathologies représente 80 %.

Les parcours de soins doivent permettre au patient (ainsi qu'à son entourage) d'être acteur dans la prise en charge de sa pathologie afin de mieux en gérer ses effets. Cette prise en charge est organisée, avec le patient au sein d'une équipe pluridisciplinaire.

C'est le principe de l'**Education Thérapeutique du Patient (ETP)**.

Seuls les professionnels de santé formés à cet effet peuvent proposer des ateliers d'ETP à leurs patients.

Le GAPS a donc proposé une formation des acteurs à la délivrance de parcours d'ETP (formation diplômante de 40 h).

15 professionnels ont été formés en 2022, 15 autres seront formés en 2023.



AMELIORATION  
DES PRATIQUES

## PERMANENCE DES SOINS

La Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA) est le service de garde de nuit (365 nuits par an) des médecins généralistes.

Cette organisation, basée sur le volontariat des médecins, présente plusieurs problématiques (garde de nuit cumulée avec la forte activité journalière, insécurité, rémunération faible ...) représentant des freins à l'adhésion des médecins et diminuant le nombre de médecins volontaires depuis plusieurs années.

Le GAPS et la Communauté de Communes ont pu réorganiser le service pour obtenir l'adhésion volontaire des 3 médecins de Bagnols en Forêt. Cette organisation a été plébiscitée par l'ARS PACA.



URGENCES  
MEDICALES

# NOUVEAUTE 2022

Pour répondre à une demande récurrente venant des usagers du service santé, le bureau du GAPS et la Communauté de Communes du Pays de Fayence ont décidé de proposer de l'information sous la forme **d'un cycle de quatre conférences**.

La grande difficulté pour les acteurs du GAPS étant d'être autant attachés à la mise en place des actions qu'à la communication autour de ce qui est fait, le bureau a souhaité s'adresser directement au « grand public » par le biais de ces conférences.

Ce cycle, que nous avons intitulé « **A la santé du Pays de Fayence** » a débuté en octobre 2022 et s'étalera sur toute l'année 2023.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- Prise en charge des suites du cancer du sein
- Parcours de soins et exercices coordonnés
- Prévention et Sport-Santé
- Santé au travail

Les thèmes ont été choisis pour leur correspondance avec des actions mises en place dans le Pays de Fayence.

Le GAPS et la Communauté de Communes souhaitent ainsi que les conférences soient le support d'une communication utile à l'usage des services santé proposés en Pays de Fayence.

Ces conférences sont également un moyen d'ouverture sur l'extérieur du territoire car elles sont l'occasion de proposer l'intervention d'un(e) expert(e) dans le thème choisi.

Pour la conférence du mois d'octobre 2022, les intervenants experts étaient Mme Ingrid LANNO, kinésithérapeute spécialisée dans les suites du cancer du sein et le Dr Kais RAZZOUK, fondateur de l'Institut du sein Santa Maria à Nice. Leurs interventions ont permis de placer cette conférence dans la campagne nationale « Octobre Rose ».

Pour faire suite à ces quatre premières conférences, d'autres cycles seront proposés au rythme de 3 conférences par an (une par trimestre en dehors des mois d'été).

Nous vous y attendons nombreux afin que ces conférences deviennent un marqueur fort du « positionnement santé » de notre territoire.

## « A la santé du PAYS DE FAYENCE ! »



# RAPPORT D'ACTIVITE 2022

## 1. Amélioration de l'organisation du service santé :

Notre association ayant pour objectif d'améliorer le service rendu à la population du Pays de Fayence dans le domaine de la santé, durant l'année 2022, une grande partie de notre travail a été consacré à :

- Créer une Société Interprofessionnelle de Soins Ambulatoires (SISA) :

La réalisation de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) du Pays de Fayence représente une action structurante pour l'amélioration et le maintien du service santé.

Notre MSP ayant été labélisée en septembre 2021, le GAPS s'est attaché à la structurer juridiquement pour qu'elle possède tous les moyens qui conditionneront son efficacité.

En effet, au-delà d'une organisation commune à tous les professionnels de santé de la MSP, il nous faut aller à la recherche de moyens financiers qui nous permettront de réaliser nos actions.

La SISA étant le seul type de structure médicale ayant capacité à recevoir des fonds publics, le GAPS a décidé de créer la SISA du Pays de Fayence.

Cette création aura été complexe et aura duré huit mois car il nous fallait :

- Créer les statuts avec un avocat (notre avocat n'avait jamais créé de SISA)
- Faire signer les statuts par les 26 associés
- Enregistrer les statuts auprès des différents ordres professionnels (la plupart des ordres n'avaient jamais enregistré de SISA)
- Enregistrer les statuts auprès du Greffe du Tribunal de Draguignan (celui-ci n'avait jamais enregistré de SISA)

La SISA du Pays de Fayence a été créée au mois d'octobre 2022 et va pouvoir ainsi porter juridiquement la MSP du Pays de Fayence.

- Former les acteurs à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

L'éducation thérapeutique permet au patient d'être acteur de sa prise en charge thérapeutique. Il s'agit d'enseigner au patient (et à son entourage) les moyens de mieux gérer sa pathologie.

Seuls les professionnels de santé ayant été formés sont autorisés à délivrer un programme d'éducation thérapeutique. Le conseil d'administration du GAPS a donc décidé de proposer une formation aux professionnels de santé du territoire.

Pour assurer l'adhésion des acteurs, cette proposition devait surmonter deux obstacles :

- Le coût important de ce type de formation (4800 euros par professionnel formé)
- L'éloignement des lieux de formation (Brignoles, Marseille ...)

Mme BENDETSON a réussi à obtenir une formation financée entièrement par la MSA du Var et délivrée en Pays de Fayence.

Quinze professionnels de santé ont été formés en 2022 et quinze autres le seront en 2023.

- Installer une infirmière Asalée

L'infirmière Asalée est une infirmière de santé publique qui permet d'accompagner les patients souffrant de pathologies chroniques aux côtés du médecin traitant. Sa collaboration avec ce dernier doit être préparée et organisée afin que la démarche soit bénéfique au patient.

Le GAPS a travaillé avec l'association Asalée (qui salarie l'infirmière) pour qu'une collaboration soit mise en place avec les médecins de la MSP de Bagnols en Forêt et de la MSP du Pays de Fayence.

Mme Martine TORRUELLA intervient donc depuis cette année 2022 auprès de 5 médecins du territoire.

- Participer à l'expérimentation OBEPEDIA

OBEPEDIA est une organisation mise en place dans le cadre de l'Article 51 du code de la santé publique destinée à expérimenter une prise en charge pluridisciplinaire pour des enfants en situation d'obésité sévère.

Cette expérimentation, portée par la Fondation Lenval, pourra ensuite être développée à l'échelle nationale si les résultats sont concluants.

Le GAPS, sollicité par la Fondation Lenval, a décidé de répondre favorablement à cette expérimentation afin que les enfants du Pays de Fayence, en situation d'obésité sévère, éloignés des centres hospitaliers spécialisés, puissent bénéficier d'une prise en charge adaptée portée par un maillage territorial local.

Deux actions ont donc été déployées :

- La formation des acteurs à cette prise en charge en lien avec l'hôpital Lenval (en 2021)
- La prise en charge coordonnée pour les enfants du territoire (en 2022)

Les enfants du territoire (et leur famille) peuvent ainsi bénéficier d'un accompagnement par des équipes pluridisciplinaires spécialisées :

- Médecin généraliste
- Psychologue
- Enseignant sportif
- Nutritionniste

- Participer à la création de la Maison de Santé de Fayence

Le GAPS est engagé, aux côtés de la Mairie de Fayence et de la Communauté de Communes du Pays de Fayence, dans le Comité de Pilotage du projet de construction du bâtiment de la Maison de Santé de FAYENCE.

Ce projet, partie du projet de la MSP du Pays de Fayence, permettra d'améliorer et de pérenniser le service santé dans le cœur de village de Fayence, mais également sur l'ensemble du territoire communal et des villages limitrophes (Mons et Turrettes).

Ce projet renforce également l'attractivité du territoire du Pays de Fayence auprès des jeunes professionnels de santé qui privilégient l'exercice regroupé pour leur installation.

- Réorganiser la Permanence Des Soins Ambulatoires (PDSA)

La PDSA est le service de garde des médecins généralistes. Cette garde est assurée sur le Pays de Fayence par un médecin toutes les nuits de l'année (par 2 médecins durant l'été).

Or, ce service était en danger du fait de son fonctionnement basé sur le volontariat.

En effet, les médecins volontaires étant de moins en moins nombreux, le service devenait de plus en plus lourd à porter.

Après un recueil d'informations auprès des médecins, le GAPS a pu relever deux freins au volontariat :

- L'organisation très contraignante du service
- La rémunération très peu attrayante des heures d'astreintes

Les propositions faites par le GAPS à l'ensemble des médecins pour améliorer ces deux points, a permis la participation volontaire d'un plus grand nombre de médecin (notamment des jeunes médecins de la MSP de Bagnols en Forêt).

Ce travail sera poursuivi en 2023 pour consolider ce service essentiel au territoire.

## **2. Participation à des actions de santé publique :**

- Octobre rose

Pour la deuxième année consécutive, le GAPS a apporté son aide à l'association Solidarité Couturières du Pays de Fayence pour les actions menées dans le cadre d'Octobre Rose.

Une conférence organisée par le GAPS a permis au Dr RAZZOUK, chirurgien seinologue, de venir nous exposer l'organisation de sa prise en charge exceptionnelle, dont les patientes du territoire pourront bénéficier par l'intermédiaire du GAPS.

- Mois sans tabac

Le GAPS a organisé une intervention de deux médecins généralistes, de l'infirmière Asalée et d'un patient témoin au collège de Montauroux pour sensibiliser les jeunes (et leur entourage) aux dangers du tabagisme qui touche les jeunes publics de plus en plus tôt dans l'âge.

Cette opération a permis de toucher plus de 170 élèves et leurs enseignants.

- Parking Day

Le GAPS a souhaité participer à l'opération « Parking Day » en collaboration avec l'association Azur Sport Santé. Cette opération nationale consiste à démontrer que l'activité physique peut être pratiquée, même sans équipements sportifs importants, par exemple sur une place de parking.

La commune de Fayence ayant autorisé le GAPS à occuper une partie de l'un de ses parkings, des activités physiques ont pu être proposées durant toute une journée sur cet emplacement.

- Journée mondiale de l'obésité

Le GAPS a pu assister à la présentation des dernières avancées en matière de lutte contre l'obésité lors d'une journée de conférences proposées le 9 décembre 2022 à Marseille.

- 30 min d'AP

EN collaboration avec la Commission Santé de la Communauté de Communes, le GAPS travaille à la mise en place de « l'Appel à Manifestation d'Intérêt » lancé par le gouvernement, visant à faire pratiquer 30 minutes par jour d'activité physique aux enfants durant les heures d'école (en dehors des heures de gymnastique, des récréations et du temps périscolaire).

Cette mesure vise à lutter contre la sédentarité (nombre d'heures en position assise) à l'école.

Cette action, entreprise en 2022, sera poursuivie en 2023 car les délais liés aux différentes autorisations ne nous ont pas encore permis sa concrétisation.

### **3. Sport Santé :**

- Obtention du label MSS

Suite à un travail entamé en 2021 par la Communauté de Communes du Pays de Fayence et le GAPS, le label de Maison Sport Santé à été obtenu en janvier 2022.

Cette labellisation permettra au Pays de Fayence de proposer une offre de services à l'accompagnement d'une pratique raisonnée de l'activité physique, que ce soit pour une pratique du sport de haut niveau, une pratique de l'activité physique régulière pourvoyeuse de plaisirs et d'une vie saine ou une pratique de l'activité physique comme moyen de thérapie.

- Journée des sports

Le GAPS a eu le plaisir de participer à la journée des sports organisée par la Commission Sport de la Communauté de Communes.

- Programme Active Sénior (PAS)

Le principe du programme PAS est d'accompagner les personnes âgées de plus de 60 ans pour reprendre une activité physique en toute sécurité. Cette action, menée avec le concours de l'association « Azur Sport Santé » et totalement financée, a permis à la commune de Bagnols en Forêt de proposer à ses administrés une activité physique adaptée pendant 3 mois. A l'issue des trois mois, des activités sont proposées aux bénéficiaires pour pouvoir continuer leur pratique et la pérenniser.

Le GAPS a été mandaté par l'association « Azur Sport Santé » pour déployer les programmes PAS dans le Pays de Fayence.

- Promotion de l'olympisme

L'arrivée des Jeux Olympiques en France en 2024 étant un évènement majeur, le gouvernement a décidé de profiter de cette occasion pour promouvoir la pratique d'activité physique, pourvoyeuse d'une meilleure santé. Le GAPS étant engagé aux côtés de la Communauté de Communes du Pays de Fayence dans la promotion de l'activité physique, deux évènements, relais de la stratégie nationale sport santé, ont été proposés en 2022 :

- La première « Journée Olympique du Haut Var », proposée le 6 juin 2022 à la base d'aviron.

Cette rencontre, impulsées par le Président Ugo et le Député Matras a permis de rassembler les élus du Pays de Fayence et du Haut Var autour des « valeurs olympiques » afin de mettre en avant les qualités de notre territoire correspondant à ces valeurs.

- Marche éducative autour du terrain de Vol à voile.

Cette action, organisée en collaboration avec l'Office du Tourisme Intercommunal, a permis d'allier pratique d'activité physique et amélioration des connaissances afin que chacun puisse mieux comprendre les bonnes pratiques d'activité physique et quels en sont les impacts sur notre santé.

### **4. Reconnaissance au-delà du territoire :**

- MS Comps

Le GAPS a apporté son soutien méthodologique à la Maison de Santé de Comps, en difficulté suite au départ de son médecin généraliste

- Plateforme PRISME

Le GAPS participa à la réflexion lancée pour l'amélioration de la prise en charge du handicap par la plateforme de coordination PRISME.

- Plan de la Tour

Le GAPS a eu l'occasion de partager son expérience avec le Maire du Plan de la Tour et son équipe. Cette rencontre, souhaitée par l'ARS PACA a permis de partager le savoir-faire et l'expérience acquis par le GAPS, la commune de Montauroux et la Communauté de Communes du Pays de Fayence en termes de création d'une Maison de Santé.

- GAL

Le GAPS a participé à la journée de concertation organisée par la Communauté de Communes du Pays de Fayence et la Dracénie Provence Verdon Agglomération, le 16 novembre à Trans en Provence.

- Conseil National de la Refondation

Le GAPS a participé au Conseil National de la Refondation dans le domaine de la santé. A l'occasion de cette concertation lancée par le gouvernement, l'ARS PACA a souhaité que l'organisation du service santé proposée par le GAPS sur le territoire du Pays de Fayence soit mise en avant pour pouvoir servir d'exemple au niveau national.

- CTS

Le Président du GAPS est membre du Conseil Territorial du Var, Vice-Président de la Commission des Usagers et membre du bureau. Dès 2023, le CTS aura pour mission d'élaborer le « Projet Régional de Santé » qui cadrera la politique de santé de la Région PACA pour les 5 prochaines années.

- Déplacements

Afin de se tenir informé des dernières évolutions en matière d'organisation de la santé et du sport santé, le GAPS a effectué plusieurs déplacements au cours de l'année 2022 :

- Pour le sport santé :
  - ✓ A Paris : cette évènement a permis d'assister à un discours de Mme Agnès Firmin le Bodo, Ministre déléguée auprès du ministre de la Santé et de la Prévention, chargée de l'Organisation territoriale et des Professions de santé
  - ✓ A Vichy : cette rencontre Nationale sport santé a permis de longs échanges avec Mme Christèle Gautier, en charge de la stratégie Nationale sport santé.
- Pour l'obésité pédiatrique :
  - ✓ A Marseille : journée nationale de lutte contre l'obésité
- Pour l'organisation de la santé :
  - ✓ Toulon (une fois par trimestre) : Conseil Territorial de santé
  - ✓ Draguignan : Conseil National de la Refondation

## 5. Communication :

- Site internet / réseaux sociaux

Publications régulières d'information au grand public

- Revue de la Communauté de Communes du Pays de Fayence / Nouveau journal

Articles d'information sur les nouveautés

- Conférences

Cycle de 4 conférences intitulé « A la santé du Pays de Fayence ».



**Groupement des Acteurs  
et Professionnels de Santé**

**159 Rue Comtesse de Villeneuve  
83440 FAYENCE**

**Email : [contact.associationgaps@gmail.com](mailto:contact.associationgaps@gmail.com)**

**Tel : 06 86 91 42 63**

**[www.gaps-sante.fr](http://www.gaps-sante.fr)**